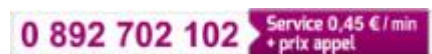


## Mentions légales pour les réseaux sociaux Blancheporte :

Les différents comptes Blancheporte présents sur les réseaux sociaux sont édités par la société Blancheporte (CIVAD).

CIVAD S.A.S au Capital 26 986 232 euros immatriculée au RCS Lille Métropole sous le numéro B.321 008 013 CCP Lille 5678S026

N° d'identification à la TVA intra-communautaire : FR 00 32 100 80 13



de 8h à 21h, 7 jours sur 7

Contact : [https://www.blancheporte.fr/fr\\_FR/faq.html](https://www.blancheporte.fr/fr_FR/faq.html)

Siège social :

22 rue de la Blanche Porte, 59200 TOURCOING

Directeur de la publication : Franck DURIEZ.

Responsable de la rédaction : Salvatore SPATAFORA.

## **Jeu-Concours « Bonne Année »**

### **Article 1- Organisation**

La société Blancheporte Civad S.A.S., 22 rue de la Blanche Porte à Tourcoing, organise en France, du lundi 1<sup>er</sup> janvier au lundi 8 janvier (minuit) 2024 un concours gratuit et sans obligation d'achat intitulé « **Bonne Année** » dont le règlement est déposé chez Maître Sébastien GOBERT, Commissaire de Justice à Roubaix, associé de la SELARL GOBERT, PLASSY-SZYPULA et associés., dépositaire du règlement complet de ce concours.

### **Article 2- Modalités de participation**

La participation au jeu est ouverte à toute personne physique majeure domiciliée en France à l'exception des membres du personnel Blancheporte et de leurs familles.

Les participations sont ouvertes du lundi 1<sup>er</sup> janvier au lundi 8 janvier (minuit) (00h00) 2024 inclus.

La participation au jeu concours s'effectue uniquement par voie électronique et à partir du compte Instagram de Blancheporte.

Aucune participation ne pourra être enregistrée par téléphone ou par courrier.

Pour participer, il suffit d'être abonné au compte Instagram de Blancheporte, de liker les 3 dernières publications du compte Blancheporte, de répondre à la question posée, d'inviter au moins une tierce personne dans les commentaires et de partager la publication en story.

### **Article 3 - Détermination du gagnant**

A la clôture du concours, le jury composé de 2 membres du personnel de Blancheporte, délibèrera et désignera les 3 gagnants parmi les commentaires qui répondent aux modalités de participation.

Aucune information ne sera donnée oralement. Les 3 gagnants seront avertis via Instagram.

Les gagnants autorisent à titre gracieux, Blancheporte à publier sur son site et Instagram leur nom, ville, code postal.

### **Article 4 – Dotation**

3 bons d'achats valables chez Blancheporte d'une valeur unitaire de 200€ pour 3 gagnants.

### **Article 5 – Réserves**

Blancheporte se réserve le droit d'écourter, de proroger, ou de modifier le présent jeu si les circonstances l'exigeaient. Sa responsabilité ne saurait être engagée de ce fait. Blancheporte décline toute responsabilité en cas de mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de l'ordinateur, de l'accès à Internet, de la maintenance ou du dysfonctionnement des serveurs du jeu, de la ligne téléphonique ou de toute autre connexion technique.

Blancheporte se réserve le droit de reporter la remise de son lot au gagnant en cas de retard de paiement ou de contentieux.

Blancheporte se réserve le droit de remplacer le lot par un lot d'une valeur égale en cas d'indisponibilité.

### **Article 6 – Règlement**

La participation à ce jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement ainsi que des modalités de participation.

Ce règlement est déposé chez Maître Gobert, associé de la SELARL Gobert, Plassy-Szypula, 26 av Gustave Delory, 59100 Roubaix.

Il est disponible gratuitement sur le site [blancheporte.fr](http://blancheporte.fr) Rubrique Blog pendant toute la durée du Jeu.

### **Article 7 – Données à caractère personnel**

Les informations demandées par Blancheporte sont nécessaires pour permettre la prise en compte de la participation, la détermination du/des gagnants, l'attribution ou l'acheminement des lots. Pour ces finalités, elles peuvent être transmises à nos partenaires.

Vous avez le droit de modifier les accords donnés pour recevoir des offres de notre part et/ou de la part de nos partenaires, de rectifier ou de demander la rectification des données vous concernant et de vous opposer à leur traitement à des fins commerciales.

Vous pouvez exercer ces droits en écrivant à [dpo@blancheporte.fr](mailto:dpo@blancheporte.fr) ou en écrivant à Blancheporte – Service clientèle – 59971 Tourcoing cedex.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [blancheporte.fr](http://blancheporte.fr), rubrique Données personnelles et Cookie

### **Article 8 – Droit applicable**

Le présent règlement est soumis au droit français. Toute contestation ou réclamation relative à ce Jeu devra être formulée par écrit. Tout différend né à l'occasion de ce jeu fera l'objet d'une tentative de règlement amiable. A défaut d'accord dans les 2 mois, le litige sera soumis aux juridictions compétentes.